

*SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**
Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**
Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général

Monsieur Jean-François CHAMBON

Administrateurs

Monsieur Jean-François CHAMBON

ABEILLE VIE représentée par Monsieur André PETIT

ABEILLE ASSURANCES HOLDING représentée par Monsieur Stanislas GOIRAND

Madame Frédérique NAKACHE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA CABESSA

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Diversifié
Adresse du siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris - France

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (ci-après la « SICAV »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau de l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de l'action	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0000097529	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	15 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie.	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire de l'allocation entre les marchés d'actions et de taux de toutes zones géographiques.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de la SICAV ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois à titre indicatif, la performance de la SICAV pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 15% MSCI World index (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 15% Euro Stoxx® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice Stoxx® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited ;
- -30% €STER capitalisé. Le taux €STER (European Short-Term Rate) qui correspond au taux d'intérêt interbancaire de référence calculé par la Banque Centrale Européenne sur la base des prêts en blanc (sans garantie) contractés au jour le jour entre établissements financiers. Il représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié sur le site internet https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html ;
- -40% JP Morgan EMU (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 0% et 100% aux titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gérant pourra librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi entre 0% et 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

La SICAV est susceptible d'investir dans la limite de 10% de son actif net sur les marchés de pays émergents.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100% de son actif net.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gérant.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés de taux et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ *Actions et titres donnant accès au capital :*

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisation, de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 30% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

❖ **Titres de créance et instruments du marché monétaire :**

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 70% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés d'émetteurs publics
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligation puttables

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- ☒ Réglementés
- ☒ Organisés
- ☒ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☒ Action
- ☒ Taux
- ☒ Change
- ☐ Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ☒ Couverture
- ☒ Exposition
- ☐ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ☒ Futures
- ☒ Options
- ☒ Swaps
- ☒ Change à terme
- ☐ Dérivés de crédit

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ☒ Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- ☐ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ☒ Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés :

La SICAV pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- ☐ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- ☐ Obligations contingentes convertibles
- ☐ Credit Link Notes
- ☐ EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

La SICAV n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par la SICAV seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de crédit

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celle-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de change

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de la SICAV. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment la SICAV aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

La SICAV peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où la SICAV peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels la SICAV est exposé.

Risque lié aux investissements en produits hybrides

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque en matière de durabilité

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

La SICAV est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important des actions de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le portefeuille est exposé aux marchés des pays émergents. Les actionnaires sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de la SICAV. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Garantie ou protection

La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à deux ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

01/02/2024 :

- Mise à jour des Statuts (« Gates »).

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2024.

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux États-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'États de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales amènent les taux à se détendre fortement. C'est dans ce cadre que nous réduisons la duration en rachetant progressivement nos positions sur le Gilt qui ont bénéficié du contexte économique difficile au Royaume Uni et d'une banque centrale qui a cessé de resserrer ses conditions monétaires. En fin d'année, la duration était même légèrement négative. Sur les actions, nous avons soldé nos actions européennes (1,5%) mais avons conservé une légère exposition (1%) sur le marché américain, que nous avons sortie en fin d'année après la forte hausse des marchés. Pour rester exposés au marché actions mais en limitant les risques nous avons mis en place une stratégie optionnelle à la hausse des actions américaines et investi sur le marché des dividendes américains 2024 qui offrent une décote intéressante. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps US (baisse des taux, regain d'appétit pour le risque) nous clôturons en décembre notre position de sous-performance du Russell 2000 et l'arbitrons sur une position inverse de surperformance des mid caps européennes. Après plusieurs années de contreperformances dues en partie à la remontée des taux, nous estimons que le marché des foncières cotées offre un potentiel de rebond non négligeable et initions une petite position de surperformance de ce secteur par rapport au marché européen. Sur les taux, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre mais conservons de l'intérêt pour le High Yield. Nous avons conservé notre stratégie de pentification sur le marché américain au vu des anticipations de baisse probable des taux à partir du 1er semestre 2024. Sur les devises, nous avons soldé en fin de période notre position sur la couronne norvégienne suite à son appréciation et avons conservé notre position sur le Yen contre Franc Suisse dans l'espoir d'une revue de la politique monétaire au Japon.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs périodes entre 1% et 1,5% sur le marché européen et américain, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes et les actions foncières contre les large caps. Toutefois sur ces dernières, la remontée des taux en début d'année ne favorisant pas le secteur, nous ne conservons qu'une faible exposition en fin de trimestre. Sur la duration, nous reprenons prudemment de l'exposition via le Bobl pour ¼ année de duration environ. Les obligations à haut rendement nous semblent toujours pertinentes compte tenu du portage et d'un taux de défaut devant rester bas. Nous maintenons leur exposition entre 3% et 4% au cours du trimestre. En mars, la stratégie de pentification sur les Etats-Unis se voit arbitrée en faveur de la courbe Euro, les anticipations de baisse de taux de la FED nous paraissant moins précoces que celles de la BCE. Cette dynamique économique plutôt favorable aux Etats-Unis nous avait conduits à devoir solder la stratégie de resserrement des taux US vs Euro au mois de février. Sur les devises, nous maintenons notre position longue Yen vs Franc Suisse.

Au second trimestre 2024, nous avons débouclé en plus-value la stratégie optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong : s'il y a eu finalement assez peu d'annonces, le marché a effectué un rattrapage positif pour notre stratégie. Sur les autres zones, nous avons maintenu une surexposition actions de 2%, moitié Europe, moitié USA, renforcée jusqu'à 3% à partir d'avril, sur les actions britanniques, en net retard par rapport aux autres marchés. Le momentum plus favorable sur les mid caps nous a conduit à renforcer la position de surperformance contre les large caps à 2,5%. Sur le secteur immobilier, nous avons aussi géré la position dynamiquement sur le trimestre, terminant à 1% d'exposition relative. Sur la duration, celle-ci a plutôt été renforcée jusqu'à représenter 0,5 année de duration, principalement sur le 5 ans allemand, notamment après les élections législatives françaises faisant craindre un regain d'appétit pour les actifs peu risqués. La désinflation se poursuivant, nous anticipons une première baisse des taux de la BCE ce trimestre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est logiquement conservée dans ce contexte. En mai, nous remettons par ailleurs en place une stratégie au resserrement des taux US contre taux Euro, la divergence ne nous semblant pas soutenable au regard du ralentissement également observé aux Etats-Unis.

Les positions High Yield sont maintenues à 4%. Sur les devises, outre les positions sur le Yen vs Franc Suisse, nous réinitialisons une position sur la couronne norvégienne (1%) contre Euro. La faiblesse de la devise génère de l'inflation importée et complique la tâche de la NorgesBank qui ne devrait pas baisser ses taux rapidement.

Lors du dernier trimestre de cet exercice, le risque actions a été réduit à partir du mois d'août. Nous avons soldé nos expositions actions et nous avons privilégié des options de protection à la baisse, dans l'anticipation d'une potentielle correction. Cette correction est intervenue à partir de fin juillet/début août, qui nous est apparue probablement exagérée par la faible liquidité traditionnelle à cette période. C'est pourquoi nous avons pris nos profits et inversé la position en options de participation à un potentiel rebond, qui lui aussi s'est matérialisé. Nous avons conservé ces positions optionnelles en fin de mois. Par ailleurs, après l'annonce d'annonces ambitieuses de mesures de soutien à l'économie chinoise, nous avons mis en place une stratégie optionnelle de participation à la hausse des actions chinoises cotées à Honk Kong, similairement à ce que nous avons fait en début d'année, avec pour maturité fin décembre 2024. Sur les stratégies relatives, statu quo sur les mid caps. En revanche, nous renforçons les actions foncières à 2,5% : le contexte de taux est devenu plus favorable et les résultats sont meilleurs qu'attendu, laissant espérer que le point bas est déjà derrière. La duration a été plutôt réduite à 0,25 année. La baisse des taux observée au cours de l'été nous a conduits à prendre quelques profits en fin de période. Nous maintenons en revanche la stratégie de pentification de la courbe Euro, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, plus ou moins régulières, cycle soutenu par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Après un net resserrement du spread US/Euro, nous coupons notre position, la vigueur de l'économie américaine pouvant faire craindre un mouvement inverse. En fin de période, nous mettons en place une stratégie similaire mais entre les taux britanniques et les taux Euro dont l'écart approche les 200bp : l'économie anglo-saxonne devrait ralentir tout comme l'inflation, conduisant la BoE à réduire ses taux de manière plus rapide que ce qu'anticipe le marché. Nos positions sur le High Yield sont écrêtées d'un point à 3% environ : les spreads se sont resserrés et nous profitons d'une liquidité toujours bonne pour procéder à cette prise de profits. La position Yen contre Franc Suisse a été repondérée sur le trimestre à 3% : la BoJ commence à monter ses taux, quand la Suisse baisse les siens. Nous repondérons également la couronne norvégienne, dont la banque centrale maintient un ton haussier pour contrer la faiblesse de sa devise. Enfin, en juillet nous avons initié une position sur le dollar à 4%, défensivement dans le contexte politique très incertain en France. Cette position a été soldée en août.

Poche actions :

Le portefeuille a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose presque essentiellement sur la sélection de valeurs. En effet, et conformément à notre stratégie, l'allocation sectorielle et les choix sectoriels du portefeuille ont entraîné des variations modestes de la performance relative au cours de l'exercice. A un niveau plus granulaire, on peut toutefois noter que la sous-pondération du secteur automobile et la surpondération du secteur de la distribution spécialisée ont profité à la performance du portefeuille. Au niveau de la sélection de valeurs, souvent dénommée "stock-picking", le portefeuille a bénéficié de ses positions dans la santé (absence de Bayer, et surpondérations des titres Novo Nordisk, Essilor-Luxottica, Fresenius SE), dans les médias (Wolters Kluwer et Publicis), dans l'industrie (Prysmian, Schneider), dans les financières (Unicredit, Munich Re). Il a aussi souffert de certaines positions dans les Telecoms (sous-pondération de Deutsche Telekom), mais les contributions positives ont dominé de sorte que le "stock-picking" a constitué le moteur clé de la performance de la stratégie mise en œuvre dans le portefeuille. Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants: ajouts d'Intesa San Paolo, Aena, Commerzbank; accroissements de Safran, ASML, Hermès, réductions de Deutsche Telekom, LVMH, ING Groep, Thalès; et, sorties de Neste Oyj, MTU Aero, Pernod Ricard.

Poche taux :

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0.50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

Performances

Sur la période, la performance de la SICAV a été de 11,93% contre 11,57% pour son indice composite (15% MSCI World index + 15% Euro Stoxx® + 30% €STER capitalisé + 40% JP Morgan EMU).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST DIVERSIFIÉ ACTION C/D	FR0000097529	29/09/2023	30/09/2024	11,93%	11,57%	304,83 €	338,36 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

						MOUVEMENTS	
						(en devise de comptabilité, hors frais)	
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	FR001400KPZ3	OFI INV ESG LIQUIDIT PART I	14 419 037,07	14 237 621,38		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	1 241 306,22	2 637 154,72		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	748 373,19	2 509 624,03		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	1 805 926,48	2 426 923,46		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	1 599 914,31	1 632 924,06		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO	1 624 254,50	641 644,13		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	BE6350249478	SUMITOMO MITSUI BANKING CORPOR CDN 02/07/2024	1 485 096,64	1 500 000,00		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	BE6352217754	SUMITOMO MITSUI BAN ZCP 03/09/2024	1 490 298,16	1 500 000,00		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	FR0128149236	KLEPIERRE SA ZCP 28/12/2023		1 500 000,00		
OFI INVEST DIVERSIFIÉ	TCN	FR0128230150	DANONE ZCP 05/04/2024	1 483 881,34	1 500 000,00		

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 2 753 578 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 21 835 856 euros
- **Options :** 538 551 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **CREDIT AGRICOLE CIB**
- **SOCIETE GENERALE**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, la SICAV Ofi Invest Diversifié n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Procédure de récupération des retenues à la source

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères.

Ainsi lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés.

S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat de ces procédures est aléatoire.

Le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délai.

En ce qui concerne la SICAV Ofi Invest Diversifié, le montant des remboursements perçus au cours de l'exercice représente 3 549,29 euros, soit 0,009 % de l'actif net de la SICAV.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (**), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(** Bonus 2023 versé en février 2024)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les SICAV catégorisées « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

La SICAV Ofi Invest Diversifié n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que la SICAV Ofi Invest Diversifié ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans cette SICAV ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention visée aux articles 225-38 et 225-39 du Code de commerce n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Situation des mandats

Point sur les mandats des membres du Conseil d'Administration

Il est rappelé que le conseil d'Administration du 24 novembre 2023 a pris acte du changement de représentant permanent de l'administrateur ABEILLE ASSURANCES HOLDING, anciennement représentée par Monsieur Giorgio GIORDANI, en faveur de Stanislas GOIRAND.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose de 4 membres, à savoir :

Monsieur Jean-François CHAMBON	Président Directeur Général
ABEILLE VIE représentée par Monsieur André PETIT	Administrateur
ABEILLE ASSURANCES HOLDING représentée par Monsieur Stanislas GOIRAND	Administrateur
Madame Frédérique NAKACHE	Administrateur

Le renouvellement des mandats de tous les membres devra intervenir au cours des années 2025, 2027, 2029.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur Jean-François CHAMBON

- Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIÉ
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES

Monsieur André PETIT

- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIÉ
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMONE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Monsieur Stanislas GOIRAND

- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING dans la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIÉ
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO
- Président du Conseil d'administration, administrateur de la SICAV SIRIUS
- Membre du Conseil de Surveillance de la SA UZES GESTION

Madame Frédérique NAKACHE

- Administrateur d'OFI INVEST DIVERSIFIÉ
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Directeur général de la SICAV AFER-SFER
- Co-gérante de la SCI RAWHAJPOUTALAH

Répartition des rémunérations allouées

Il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2023-2024. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.



OFI INVEST DIVERSIFIÉ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

OFI INVEST DIVERSIFIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable OFI INVEST DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.21 10:12:01 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	39 346 335,94
Actions et valeurs assimilées (A)	3 790 334,49
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 790 334,49
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	10 432 657,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 432 657,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	7 391 582,51
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	7 391 582,51
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	17 198 447,82
OPCVM	17 198 447,82
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	533 313,30
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	39 346 335,94
Créances et comptes d'ajustement actifs	803 220,69
Comptes financiers	73 025,76
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	876 246,45
Total Actif I+II	40 222 582,39

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	30 791 088,73
Report à nouveau sur revenu net	860,71
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	4 441 235,64
Résultat net de l'exercice	4 214 777,79
Capitaux propres	39 447 962,87
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	39 447 962,87
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	485 734,02
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	485 734,02
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	15 238,97
Concours bancaires	273 646,53
Sous-total autres passifs IV	288 885,50
Total Passifs : I+II+III+IV	40 222 582,39

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	118 180,17
Produits sur obligations	228 387,97
Produits sur titres de créances	277 878,56
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	18 268,15
Sous-total Produits sur opérations financières	642 714,85
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-3 041,98
Sous-total Charges sur opérations financières	-3 041,98
Total Revenus financiers nets (A)	639 672,87
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-210 883,51
Frais de gestion de la société de gestion	-210 883,51
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-210 883,51
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	428 789,36
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-23 254,22
Sous-total Revenus nets I = C+D	405 535,14

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	1 785 807,70
Frais de transactions externes et frais de cession	-58 084,89
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 727 722,81
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-77 417,92
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	1 650 304,89
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 351 755,89
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	2 351 755,89
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-192 818,13
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	2 158 937,76
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	4 214 777,79

ANNEXE

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable
au cours des cinq derniers exercices**

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	39 447 962,87	40 002 559,68	45 387 878,61	56 840 774,10	57 415 715,37
Nombre de titres					
Actions	116 584,0000	131 228,0000	155 200,0000	173 654,0000	190 836,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	338,36	304,83	292,44	327,32	300,86
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,23	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	3,48	2,62	0,60	0,26	0,65
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	0,06	0,12
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 0% et 100% aux titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gérant pourra librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi entre 0% et 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

La SICAV est susceptible d'investir dans la limite de 10% de son actif net sur les marchés de pays émergents.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100% de son actif net.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gérant.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés de taux et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 50% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. La SICAV investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis par la SICAV seront directement reversées au bénéfice de la SICAV.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du revenu net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	40 002 559,68
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 372 243,47
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 098 522,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	428 789,36
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 727 722,81
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 351 755,89
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-336 586,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	39 447 962,87

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 790	1 370	899	567	329	625
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	11 251	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-539	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	14 502	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers	+/-					
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	10 433	9 775	-	658	-
Titres de créances	7 392	6 184	1 208	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-274	-	-	-	-274
Hors-bilan					
Futures	NA	10 777	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	26 736	1 208	658	-274

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois	3 mois-1 an	1-3 ans	3-5 ans	>5 ans
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	253	290	874	1 426	7 588
Titres de créances	7 392	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-274	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	10 826	3 213	-3 262
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	7 371	290	11 700	4 639	4 326

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	NOK +/-	JPY +/-	Autres +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	128
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	21	-	-	221
Comptes financiers	71	-	-	1
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	0	273

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	NOK +/-	JPY +/-	Autres +/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	1 534	1 568	1 257	-
Devises à livrer	-1 533	-	-	-1 222
Futures options swap	1 672	-	-	-145
Autres opérations	-	-	-	-
Total	1 765	1 568	1 257	-744

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	10 433	-	-
Titres de créances	7 392	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	17 825	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	327	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	327	
<i>Newedge</i>	327	
Comptes financiers	73	
<i>Société Générale</i>	73	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		274
<i>Société Générale</i>		274

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
FR0011614239 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R France	Obligations	EUR	3 655
FR0007017488 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I France	Actions	EUR	2 189
IE00BHZPJ908 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF Irlande	Actions	EUR	2 103
LU0290355717 DWS	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E Luxembourg	Obligations	EUR	1 409
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I France	Monétaire	EUR	1 304
FR0010969550 OFI INVEST AM	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R France	Obligations	EUR	1 098
IE00BOM63284 BLACKROCK LUX	ISHARES PROPERTY EURO Irlande	Actions	EUR	1 019
IE00BFNM3B99 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF Irlande	Actions	EUR	826
FR001400A357 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R France	Obligations	EUR	823
LU1437018598 AMUNDI AM	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV EURO GOVERNMENT BOND Luxembourg	Obligations	EUR	807
FR0010730630 OFI INVEST AM	OFI INVEST INFLATION EURO France	Obligations	EUR	634
FR0010821819 AMUNDI AM	AMUNDI MSCI EUROPE EX EMU ESG LEADERS UCITS ETF FCP France	Actions	EUR	578
FR0010247072 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL France	Actions	EUR	369
IE00B52MJY50 BLACKROCK LUX	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF Irlande	Actions	EUR	271
FR0010838607 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I France	Actions	EUR	114
FR0007478052 OFI INVEST AM	OFI INVEST ASIE France	Actions	EUR	1
Total				17 200

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	327 429,78
Vente à règlement différé	473 726,88
Coupons à recevoir	2 064,03
Total créances	803 220,69
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-14 199,02
Provision commission de mouvement	-1 039,95
Total dettes	-15 238,97
Total	787 981,72

Souscriptions rachats

Actions émises	7 259,0000
Actions rachetées	21 903,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	2 912,00	751,75	2 189 096,00
FRO007478052	OFI INVEST ASIE	5,00	283,57	1 417,85
FRO01400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	1 262,0617	1 032,99	1 303 697,12
FRO010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	420,00	1 509,13	633 834,60
FRO010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	17,00	21 687,60	368 689,20
FRO011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	3 249,00	1 124,93	3 654 897,57
FRO01400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	6 801,00	120,97	822 716,97
FRO010838607	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	5,00	22 881,86	114 409,30
FRO010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	970,00	1 132,33	1 098 360,10
	<i>Sous-total</i>			<i>10 187 118,71</i>

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
Revenus nets	405 535,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	405 535,14
Report à nouveau	860,71
Sommes distribuables au titre du revenu net	406 395,85
Affectation :	
Distribution	405 712,32
Report à nouveau du revenu de l'exercice	683,53
Capitalisation	-
Total	406 395,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	116 584,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,48
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 650 304,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 650 304,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 441 235,64
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 091 540,53
Affectation :	
Distribution	26 814,32
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6 064 726,21
Capitalisation	-
Total	6 091 540,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	116 584,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,23

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				3 790 334,49	9,61
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				3 790 334,49	9,61
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	14,00	19 636,40	0,05
AENA SME SA	Transport	EUR	156,00	30 825,60	0,08
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	381,00	66 012,06	0,17
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	231,00	30 311,82	0,08
AKZO NOBEL NV	Manufacture	EUR	326,00	20 635,80	0,05
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	317,00	93 515,00	0,24
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	329,00	21 358,68	0,05
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	159,00	9 441,42	0,02
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	337,00	7 932,98	0,02
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	309,00	230 390,40	0,58
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	701,00	18 190,95	0,05
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	1 916,00	66 159,48	0,17
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	7 333,00	71 188,76	0,18
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	9 593,00	44 132,60	0,11
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	71,00	5 621,78	0,01
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	70,00	7 948,50	0,02
BEIERSDORF	Manufacture	EUR	48,00	6 487,20	0,02
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	944,00	58 103,20	0,15
BRENTAG AG	Commerce	EUR	200,00	13 396,00	0,03
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	6 455,00	34 624,62	0,09
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	183,00	35 492,85	0,09
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	263,00	28 139,32	0,07
CELLNEX TELECOM S.A.	IT/Communication	EUR	464,00	16 903,52	0,04
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	1 104,00	40 251,84	0,10
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	1 689,00	27 910,73	0,07
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	772,00	63 087,84	0,16
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	578,00	19 438,14	0,05
DANONE SA	Manufacture	EUR	826,00	53 970,84	0,14
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	Transport	EUR	707,00	4 652,06	0,01
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	709,00	18 710,51	0,05
E.ON SE	Energie	EUR	4 401,00	58 775,36	0,15
EIFFAGE	Construction	EUR	176,00	15 248,64	0,04
ELISA OYJ	IT/Communication	EUR	87,00	4 142,94	0,01
ENEL SPA	Energie	EUR	12 068,00	86 587,90	0,22
ENGIE SA	Energie	EUR	2 762,00	42 852,43	0,11
ENI SPA	Energie	EUR	1 902,00	26 023,16	0,07
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	252,00	53 575,20	0,14
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	930,00	19 530,00	0,05
FORVIA	Manufacture	EUR	609,00	5 619,85	0,01
FREENET	IT/Communication	EUR	258,00	6 893,76	0,02

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	1 214,00	41 555,22	0,11
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	552,00	24 265,92	0,06
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	245,00	3 873,45	0,01
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	195,00	19 032,00	0,05
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	268,00	22 619,20	0,06
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	25,00	55 150,00	0,14
IBERDROLA SA	Energie	EUR	1 280,00	17 779,20	0,05
INDITEX	Commerce	EUR	1 432,00	76 096,48	0,19
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	1 183,00	37 217,18	0,09
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	2 741,00	44 607,03	0,11
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	15 513,00	59 531,14	0,15
IPSEN	Manufacture	EUR	60,00	6 630,00	0,02
IVECO GROUPO NV	Manufacture	EUR	1 140,00	10 280,52	0,03
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	288,00	20 568,96	0,05
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Commerce	EUR	1 171,00	36 336,13	0,09
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	6 176,00	22 659,74	0,06
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	97,00	9 096,66	0,02
LOREAL SA	Manufacture	EUR	180,00	72 369,00	0,18
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	191,00	131 503,50	0,33
MEDIOBANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	266,00	4 076,45	0,01
MERCEDES BENZ GROUP AG	Manufacture	EUR	505,00	29 310,20	0,07
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	125,00	19 750,00	0,05
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	170,00	84 031,00	0,21
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	5 174,00	20 302,78	0,05
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	2 831,00	29 980,29	0,08
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	353,00	36 426,74	0,09
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	201,00	21 214,52	0,05
ORANGE	IT/Communication	EUR	2 093,00	21 526,51	0,05
PANDORA AB	Manufacture	DKK	165,00	24 402,55	0,06
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	746,00	29 287,96	0,07
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	801,00	52 225,20	0,13
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	440,00	43 208,00	0,11
REXEL	Commerce	EUR	434,00	11 270,98	0,03
SAFRAN	Manufacture	EUR	403,00	85 073,30	0,22
SANOFI	Manufacture	EUR	976,00	100 430,40	0,25
SAP SE	IT/Communication	EUR	819,00	167 403,60	0,42
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	490,00	115 738,00	0,29
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	680,00	123 311,20	0,31
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	222,00	11 956,92	0,03
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	377,00	7 977,32	0,02
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	258,00	11 590,70	0,03
SOLVAY	Manufacture	EUR	396,00	13 939,20	0,04
STELLANTIS NV	Manufacture	EUR	1 972,00	24 456,74	0,06
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	787,00	20 973,55	0,05

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SYENSQO SA	Manufacture	EUR	219,00	17 434,59	0,04
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	506,00	10 939,72	0,03
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	2 255,00	9 912,98	0,03
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	68,00	6 324,00	0,02
THALES SA	Manufacture	EUR	142,00	20 242,10	0,05
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	166,00	576,85	0,00
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	2 057,00	120 334,50	0,31
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	109,00	8 567,40	0,02
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	2 092,00	82 351,58	0,21
UNILEVER	Manufacture	EUR	327,00	19 037,94	0,05
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	495,00	14 612,40	0,04
VINCI SA	Construction	EUR	543,00	56 987,85	0,14
VOESTALPINE AG	Manufacture	EUR	381,00	8 907,78	0,02
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	271,00	6 424,66	0,02
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	1 042,00	34 104,66	0,09
WARTSILA OYJ	Manufacture	EUR	388,00	7 798,80	0,02
WIENERBERGER	Manufacture	EUR	348,00	10 335,60	0,03
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	335,00	50 685,50	0,13
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				10 432 657,82	26,45
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				10 432 657,82	26,45
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	69 000,00	51 428,40	0,13
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	11 000,00	10 347,92	0,03
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	22 000,00	11 639,12	0,03
BTF 0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	53 000,00	43 293,05	0,11
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	Admin. publique	EUR	160 000,00	136 876,94	0,35
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	70 000,00	61 601,03	0,16
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	Admin. publique	EUR	130 000,00	111 828,94	0,28
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	Admin. publique	EUR	120 000,00	107 961,67	0,27
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	101 000,00	70 503,66	0,18
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	120 000,00	115 799,00	0,29
ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	100 833,52	0,26
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	9 000,00	4 664,88	0,01
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	Autre	EUR	5 201,00	3 906,13	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	Admin. publique	EUR	135 655,00	107 885,06	0,27
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	Admin. publique	EUR	50 000,00	49 427,75	0,13
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	Admin. publique	EUR	58 000,00	60 071,97	0,15
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	30 000,00	33 718,31	0,09
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	25 893,00	13 913,86	0,04
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	103 000,00	96 364,01	0,24
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	22 000,00	16 308,21	0,04
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	20 000,00	9 645,64	0,02
FRANCE 0% 25/02/2026	Admin. publique	EUR	200 000,00	193 634,00	0,49
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	88 744,00	59 360,93	0,15
FRANCE 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	32 194,00	11 784,64	0,03
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	87 185,00	52 114,50	0,13
FRANCE 0.75% 25/05/2028	Admin. publique	EUR	70 000,00	66 316,69	0,17
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	690 000,00	600 101,32	1,52
FRANCE 1.5% 25/05/2031	Admin. publique	EUR	130 610,00	122 818,13	0,31
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	93 631,00	63 409,95	0,16
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	149 734,00	125 759,58	0,32
FRANCE 1.75% 25/11/2024	Admin. publique	EUR	250 000,00	253 152,01	0,64
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	151 887,00	78 118,71	0,20
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	150 000,00	162 476,41	0,41
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	20 000,00	19 926,31	0,05
FRANCE OAT 4.75 04/25/2035	Admin. publique	EUR	30 000,00	35 565,96	0,09
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	Admin. publique	EUR	370 000,00	360 076,90	0,91
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	74 428,00	39 288,40	0,10
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	90 682,00	75 506,55	0,19
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	3 957,00	3 087,38	0,01
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	570 000,00	657 751,89	1,67
IRELAND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	60 000,00	57 255,43	0,15
IRELAND 1% 15/05/2026	Admin. publique	EUR	80 000,00	78 854,05	0,20
IRELAND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	25 959,00	19 979,95	0,05
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	85 000,00	75 511,67	0,19
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	20 000,00	14 258,12	0,04
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	170 000,00	157 468,86	0,40
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	26 000,00	19 308,47	0,05
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	190 000,00	165 631,10	0,42
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	Admin. publique	EUR	130 000,00	121 475,26	0,31
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	224 000,00	215 051,91	0,55
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	Admin. publique	EUR	250 000,00	262 558,04	0,67
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	209 000,00	224 361,48	0,57
ITALIAN REPUBLIC 4.35% 01/11/2033	Admin. publique	EUR	110 000,00	121 475,62	0,31
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	204 000,00	219 145,12	0,56
KFW 0% 09/11/2028	Finance/Assurance	EUR	89 000,00	81 087,90	0,21

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KFW 0% 15/09/2031	Finance/Assurance	EUR	75 000,00	63 624,75	0,16
KFW 0.375% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	45 000,00	34 840,21	0,09
KFW 0.75% 15/01/2029	Finance/Assurance	EUR	7 000,00	6 598,26	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	22 659,00	9 693,21	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	55 446,00	35 752,26	0,09
KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	Admin. publique	EUR	20 000,00	14 760,22	0,04
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	14 554,00	10 559,37	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	187 000,00	182 942,25	0,46
KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	Admin. publique	EUR	60 000,00	69 822,02	0,18
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	131 000,00	96 617,16	0,24
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	192 000,00	198 080,23	0,50
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	500 000,00	463 055,00	1,17
KINGDOM OF SPAIN 0.1% 30/04/2031	Admin. publique	EUR	90 000,00	76 805,52	0,19
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	5 000,00	2 903,74	0,01
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/07/2028	Admin. publique	EUR	8 000,00	7 748,60	0,02
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	Admin. publique	EUR	100 000,00	98 687,99	0,25
KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	Admin. publique	EUR	140 000,00	139 943,23	0,35
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	15 000,00	10 783,87	0,03
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	132 000,00	133 639,38	0,34
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	70 000,00	66 555,95	0,17
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 31/10/2034	Admin. publique	EUR	210 000,00	221 898,01	0,56
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	157 000,00	171 170,38	0,43
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	90 000,00	96 889,35	0,25
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	100 000,00	107 988,52	0,27
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	Admin. publique	EUR	44 000,00	51 814,01	0,13
KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/2040	Admin. publique	EUR	30 000,00	35 947,25	0,09
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	Admin. publique	EUR	90 000,00	85 933,80	0,22
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	60 000,00	29 731,20	0,08
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 2.5% 15/07/2033	Admin. publique	EUR	80 000,00	81 336,88	0,21
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	Finance/Assurance	EUR	190 000,00	177 435,22	0,45
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	11 871,00	13 090,08	0,03
PORTUGAL 1% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	21 000,00	12 351,56	0,03
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	Admin. publique	EUR	521 000,00	492 724,32	1,25
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	142 000,00	125 404,46	0,32
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	73 000,00	68 005,62	0,17
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	56 000,00	33 648,01	0,09
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	24 000,00	11 274,94	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	24 000,00	23 743,43	0,06
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	Admin. publique	EUR	30 000,00	30 936,76	0,08
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	40 461,00	35 627,51	0,09
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	49 000,00	32 624,58	0,08
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	16 000,00	13 666,85	0,03

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	20 000,00	13 265,13	0,03
REPUBLIC OF GERMANY 2.2% 15/02/2034	Admin. publique	EUR	120 000,00	123 025,73	0,31
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	62 000,00	41 973,87	0,11
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	66 000,00	50 316,29	0,13
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 255,76	0,02
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	26 000,00	24 063,38	0,06
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Admin. publique	EUR	27 000,00	26 993,49	0,07
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	Admin. publique	EUR	170 000,00	176 935,53	0,45
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	18 488,00	15 371,55	0,04
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	17 244,00	12 735,25	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	Admin. publique	EUR	40 000,00	39 854,53	0,10
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	Admin. publique	EUR	20 000,00	19 585,29	0,05
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	Admin. publique	EUR	2 756,00	3 154,64	0,01
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	82 000,00	56 210,46	0,14
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	147 000,00	111 568,65	0,28
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				7 391 582,51	18,74
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				7 391 582,51	18,74
BFCM EONIAEST+0.11% 29/11/2024	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 208 041,81	3,06
DANONE ZCP 02/10/2024	Manufacture	EUR	1 500 000,00	1 499 704,50	3,80
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 20/11/2024	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 194 115,20	3,03
OREAL ZCP 11/10/2024	Manufacture	EUR	1 000 000,00	998 977,00	2,53
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 03/12/2024	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 490 838,00	3,78
TOYOTA MOTOR FIN NET BV ZCP 01/10/2024	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	999 906,00	2,53
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				17 198 447,82	43,60
<i>OPCVM</i>				16 179 758,26	41,02
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV EURO GOVERNMENT BOND	Finance/Assurance	EUR	16 376,00	806 632,63	2,04
AMUNDI MSCI EUROPE EX EMU ESG LEADERS UCITS ETF FCP	Finance/Assurance	EUR	1 531,00	577 891,26	1,46
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Finance/Assurance	EUR	6 365,00	1 408 765,45	3,57
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	225 302,00	2 102 743,57	5,33
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	98 095,00	825 959,90	2,09
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	Finance/Assurance	EUR	1 521,00	270 646,74	0,69
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	2 912,00	2 189 096,00	5,55
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	5,00	1 417,85	0,00
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	1 262,0617	1 303 697,12	3,30
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	420,00	633 834,60	1,61

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	17,00	368 689,20	0,93
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	Finance/Assurance	EUR	3 249,00	3 654 897,57	9,27
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	Finance/Assurance	EUR	6 801,00	822 716,97	2,09
OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	5,00	114 409,30	0,29
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	970,00	1 098 360,10	2,78
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				1 018 689,56	2,58
ISHARES PROPERTY EURO	Finance/Assurance	EUR	31 844,00	1 018 689,56	2,58
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				38 813 022,64	98,39

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle		Montant de l'exposition			
	présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 241016 USD/EUR		14 702,32	USD	779 910,81	EUR	-794 613,13
OACT 241016 NOK/EUR	2 876,67		NOK	762 725,80	EUR	-759 849,13
OACT 241016 JPY/EUR	13 786,73		JPY	208 940,18	EUR	-195 153,45
OACT 241016 USD/EUR		14 421,29	USD	753 983,72	EUR	-768 405,01
OACT 241016 JPY/EUR	20 982,23		JPY	609 571,56	EUR	-588 589,33
OACT 241016 JPY/EUR	16 866,19		JPY	438 479,12	EUR	-421 612,93
OACT 241016 NOK/EUR	10 391,15		NOK	438 882,16	EUR	-428 491,01
OACT 241016 NOK/EUR	2 728,00		NOK	366 811,40	EUR	-364 083,40
OVCT 241016 CHF/EUR		6 087,50	EUR	193 838,71	CHF	-199 926,21
OVCT 241016 CHF/EUR		8 333,43	EUR	592 427,31	CHF	-600 760,74
OVCT 241016 CHF/EUR		5 557,59	EUR	416 237,37	CHF	-421 794,96
OVCT 241016 USD/EUR	7 264,79		EUR	394 142,35	USD	-386 877,56
OVCT 241016 USD/EUR	7 618,93		EUR	392 533,36	USD	-384 914,43
OVCT 241016 USD/EUR	3 843,58		EUR	376 813,48	USD	-372 969,90
OVCT 241016 USD/EUR		1 091,63	EUR	387 585,89	USD	-388 677,52
Total	86 358,27	50 193,76		7 112 883,22		- 7 076 718,71

L'inventaire des instruments financiers à terme
(hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé	Quantité	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Futures				
EURO STOXX	36	20 720,00		926 640,00
EURO STOXX 50	-9		15 705,00	-452 700,00
Sous-Total Futures		20 720,00	15 705,00	473 940,00
Options				
HANG SENG CHINA				
ENTREPRISES - CALL 7 500 - 2024-12	100	214 560,09		2 363 241,83
HANG SENG CHINA				
ENTREPRISES - CALL 8 000 - 2024-12	-200		282 042,70	-3 336 086,62
S&P 500 - PUT 5 325 - 2024-10	42	24 461,27		-1 112 480,57
S&P 500 - PUT 5 300 - 2024-10	-42		22 391,47	1 012 725,98
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	445	28 925,00		1 991 554,22
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-445		19 580,00	-1 457 506,16
Sous-Total Options		267 946,36	324 014,17	-538 551,32
Total Actions		288 666,36	339 719,17	-64 611,32
Taux d'intérêts				
Futures				
EURO SCHATZ	15	9 000,00		1 607 625,00
EURO SCHATZ	84	48 720,06		9 002 700,00
EURO BOBL	15	17 700,00		1 800 750,00
EURO BOBL	-3		4 050,00	-360 150,00
EURO BUND	-25		33 930,00	-3 373 000,00
EURO BUND	-1		1 960,00	-134 920,00
EURO BUXL	1	2 620,00		136 280,00
EURO-OAT	2	2 340,00		253 680,00
SHORT EURO	2	1 700,00		215 340,00
EURO-BTP	-8		24 720,00	-971 760,00
LONG GILT	7		588,91	828 087,25
US 5Y NOTE	18		8 137,14	1 772 223,99
Sous-Total Futures		82 080,06	73 386,05	10 776 856,24
Total Taux d'intérêts		82 080,06	73 386,05	10 776 856,24
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle		Montant de l'exposition			
	présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé	Quantité	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	30/09/2024
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	38 813 022,64
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	36 164,51
Total instruments financiers à terme - actions	-51 052,81
Total instruments financiers à terme - taux	8 694,01
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	53 773,57
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	876 246,45
Autres passifs (-)	-288 885,50
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	39 447 962,87

COMPTES ANNUELS
29 SEPTEMBRE 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	39 663 077,01	44 343 508,13
Actions et valeurs assimilées	3 948 027,76	4 725 346,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 948 027,76	4 725 346,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	9 390 787,20	10 957 035,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 390 787,20	10 957 035,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	6 882 184,64	6 195 099,87
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	6 882 184,64	6 195 099,87
Titres de créances négociables	3 695 150,07	2 698 812,95
Autres titres de créances	3 187 034,57	3 496 286,92
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	18 906 375,58	22 067 792,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 906 375,58	22 067 792,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	535 701,83	398 234,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	535 701,83	398 234,15
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	7 897 850,52	5 019 578,60
Opérations de change à terme de devises	7 498 460,76	4 520 219,72
Autres	399 389,76	499 358,88
Comptes financiers	502 836,65	1 049 187,75
Liquidités	502 836,65	1 049 187,75
Total de l'actif	48 063 764,18	50 412 274,48

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	34 658 679,49	39 235 108,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	5 123 111,29	5 940 174,79
Report à nouveau (a)	573,17	350,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-124 016,70	118 797,48
Résultat de l'exercice (a, b)	344 212,43	93 447,01
Total des capitaux propres	40 002 559,68	45 387 878,61
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	494 420,70	392 824,02
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	494 420,70	392 824,02
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	494 420,70	392 824,02
Autres opérations	-	-
Dettes	7 534 705,33	4 630 532,48
Opérations de change à terme de devises	7 387 784,01	4 608 278,42
Autres	146 921,32	22 254,06
Comptes financiers	32 078,47	1 039,37
Concours bancaires courants	32 078,47	1 039,37
Emprunts	-	-
Total du passif	48 063 764,18	50 412 274,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	50 355 285,96	1 107 920,00
ACTIONS	764 458,09	-
VENTE - FUTURE - RUSSEL EMINI	764 458,09	-
TAUX	49 590 827,87	1 107 920,00
- FUTURE - Marche a terme ferme	-	1 107 920,00
VENTE - FUTURE - EURO-BTP	438 920,00	-
VENTE - FUTURE - US 10Y ULTRA	5 163 223,14	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.50 - 2024-09	9 639 156,20	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.75 - 2021-09	32 387 434,31	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.50 - 2024-06	1 962 094,22	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	57 742 030,22	24 849 256,74
ACTIONS	2 570 923,45	23 703 439,74
- FUTURE - Marche a terme ferme	-	23 703 439,74
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	1 345 280,00	-
ACHAT - FUTURE - S&P 500 EMINI	1 225 643,45	-
TAUX	55 171 106,77	1 145 817,00
ACHAT - FUTURE - EURO BOBL	115 750,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	514 560,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUXL	122 360,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO-OAT	123 200,00	-
ACHAT - FUTURE - LONG GILT	3 582 291,91	-
ACHAT - FUTURE - SHORT EURO-BTP	312 450,00	-
ACHAT - FUTURE - US 2Y NOTE	10 913 363,48	-
ACHAT - FUTURE - US ULTRA BOND	1 121 015,35	-
- OPTION - Marche a terme conditionnel	-	1 145 817,00
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.25 - 2024-06	2 282 661,73	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.625 - 2024-09	36 083 454,30	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	31 918,80	821,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	130 732,36	182 158,28
Produits sur obligations et valeurs assimilées	270 852,31	187 509,56
Produits sur titres de créances	139 995,66	-4 680,57
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	573 499,13	365 808,58
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	4 695,10	17 436,41
Autres charges financières	-	398,73
Total (II)	4 695,10	17 835,14
Résultat sur opérations financières (I - II)	568 804,03	347 973,44
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	211 843,77	251 286,36
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	356 960,26	96 687,08
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-12 747,83	-3 240,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	344 212,43	93 447,01

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu),

sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 50% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. La SICAV investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis par la SICAV seront directement reversées au bénéfice de la SICAV.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du résultat net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	45 387 878,61	56 840 774,10
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	177 318,43	5 426 469,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 506 874,59	-11 313 776,34
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 492 433,58	1 625 742,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 240 430,98	-1 430 898,74
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 762 992,59	2 696 489,40
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 008 742,08	-2 886 561,95
Frais de transaction	-64 322,59	-30 756,48
Différences de change	82 240,62	104 110,40
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 720 285,88	-5 514 141,90
Différence d'estimation exercice N	1 016 032,71	
Différence d'estimation exercice N - 1	-704 253,17	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-65 398,05	-183 766,65
Différence d'estimation exercice N	-29 635,15	
Différence d'estimation exercice N - 1	35 762,90	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-91 782,00	-42 492,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	356 960,26	96 687,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	40 002 559,68	45 387 878,61

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	9 390 787,20	23,48
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	9 390 787,20	23,48
Titres de créances	6 882 184,64	17,20
Les titres négociables à court terme	3 695 150,07	9,24
Les titres négociables à moyen terme	3 187 034,57	7,97
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	104 761 934,63	261,89
Actions	3 335 381,53	8,34
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	9 284 268,00	23,21	106 519,20	0,27	-	-	-	-
Titres de créances	4 672 962,60	11,68	2 209 222,04	5,52	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	502 836,65	1,26
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	32 078,47	0,08
Hors-bilan								
Opérations de couverture	5 602 143,14	14,00	-	-	43 988 684,73	109,96	-	-
Autres opérations	16 804 990,73	42,01	-	-	38 366 116,02	95,91	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	20 846,05	0,05	2 092 354,43	5,23	1 319 775,31	3,30	5 957 811,41	14,89
Titres de créances	6 882 184,64	17,20	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	502 836,65	1,26	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32 078,47	0,08	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	43 988 684,73	109,96	-	-	-	-	5 602 143,14	14,00
Autres opérations	-	-	38 366 116,02	95,91	11 225 813,48	28,06	115 750,00	0,29	5 463 427,26	13,66

Répartition par devise

	USD	%	NOK	%	CHF	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	26 846,31	0,07	73 976,48	0,18
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	2 014 945,40	5,04	1 588 899,99	3,97	-	-	959 663,21	2,40
Comptes financiers	-	-	-	-	4 707,62	0,01	65 022,72	0,16
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	1 895 290,03	4,74	558 248,69	1,40	789 189,88	1,97	-	-
Comptes financiers	31 986,99	0,08	-	-	-	-	91,48	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	49 916 365,96	124,78	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	51 626 138,30	129,06	-	-	-	-	3 582 291,91	8,96

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	4 274 322,00
Contrepartie vente à terme de devises	3 224 138,76
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	396 850,30
Coupons à recevoir	2 539,46
Total créances	7 897 850,52
Dettes	
Vente à terme de devises	-3 242 728,60
Contrepartie achat à terme de devises	-4 145 055,41
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-11 620,30
Provision commission de mouvement	-781,02
Achat à règlement différé	-134 520,00
Total dettes	-7 534 705,33
Total	363 145,19

Souscriptions rachats

Actions émises	579,0000
Actions rachetées	24 551,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	4 001,00	583,46	2 334 423,46
FRO007478052	OFI INVEST ASIE	5,00	237,44	1 187,20
FRO010730630	OFI INVEST INFLATION EURO R	209,00	1 446,12	302 239,08
FRO010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON I	22,00	18 994,16	417 871,52
FRO011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	214,00	1 288,00	275 632,00
FRO011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	3 249,00	1 074,32	3 490 465,68
FRO010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	728,00	1 039,31	756 617,68
FRO010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	7,00	20 654,89	144 584,23
FRO010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	295,00	1 065,80	314 411,00
	<i>Sous-total</i>			8 037 431,85

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	573,17	350,61
Résultat	344 212,43	93 447,01
Total	344 785,60	93 797,62
Affectation		
Distribution	343 817,36	93 120,00
Report à nouveau de l'exercice	968,24	677,62
Capitalisation	-	-
Total	344 785,60	93 797,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	131 228,0000	155 200,0000
Distribution unitaire	2,62	0,60
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 123 111,29	5 940 174,79
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-124 016,70	118 797,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 999 094,59	6 058 972,27
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 999 094,59	6 058 972,27
Capitalisation	-	-
Total	4 999 094,59	6 058 972,27
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	131 228,0000	155 200,0000
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	40 002 559,68	45 387 878,61	56 840 774,10	57 415 715,37	64 644 284,09
Nombre de titres					
Actions	131 228,0000	155 200,0000	173 654,0000	190 836,0000	209 118,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	304,83	292,44	327,32	300,86	309,12
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	2,62	0,60	0,26	0,65	1,94
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	0,06	0,12	0,12
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			3 948 027,76	9,87
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 948 027,76	9,87
ADYEN BV	EUR	19,00	13 408,30	0,03
AIR LIQUIDE	EUR	509,00	81 358,56	0,20
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	520,00	66 029,60	0,17
ALLIANZ SE-NOM	EUR	413,00	93 214,10	0,23
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	351,00	20 105,28	0,05
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	551,00	28 933,01	0,07
ARCADIS NV	EUR	137,00	5 836,20	0,01
ARCELORMITTAL SA	EUR	459,00	10 912,73	0,03
ASML HOLDING N.V.	EUR	336,00	187 857,60	0,47
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	877,00	16 983,11	0,04
AXA SA	EUR	2 687,00	75 719,66	0,19
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	8 292,00	63 931,32	0,16
BANCO SANTANDER SA	EUR	15 999,00	57 892,38	0,14
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	93,00	8 963,34	0,02
BEIERSDORF	EUR	253,00	30 903,95	0,08
BNP PARIBAS	EUR	1 303,00	78 740,29	0,20
BRENNTAG AG	EUR	316,00	23 219,68	0,06
CAIXABANK	EUR	7 203,00	27 270,56	0,07
CAP GEMINI SE	EUR	376,00	62 340,80	0,16
CARLSBERG B	DKK	100,00	11 953,87	0,03
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	561,00	18 496,17	0,05
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	1 733,00	50 378,31	0,13
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	932,00	53 012,16	0,13
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	635,00	20 840,70	0,05
DANONE SA	EUR	851,00	44 473,26	0,11
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	77,00	12 604,90	0,03
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	900,00	6 755,40	0,02
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	400,00	15 414,00	0,04
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	2 609,00	51 835,61	0,13
E.ON SE	EUR	5 099,00	57 108,80	0,14
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	5 595,00	22 021,92	0,06
EIFPAGE	EUR	206,00	18 548,24	0,05
ENEL SPA	EUR	12 752,00	74 216,64	0,19
ENGIE SA	EUR	3 764,00	54 690,92	0,14
ENI SPA	EUR	2 114,00	32 251,18	0,08
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	360,00	59 457,60	0,15
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	909,00	15 748,43	0,04
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	782,00	23 037,72	0,06
HERMES INTERNATIONAL	EUR	18,00	31 136,40	0,08
IBERDROLA SA	EUR	2 237,00	23 701,02	0,06
INDITEX	EUR	1 753,00	61 863,37	0,15

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	1 582,00	49 603,61	0,12
ING GROUP NV	EUR	5 999,00	75 287,45	0,19
KBC GROUPE	EUR	453,00	26 790,42	0,07
KERING	EUR	25,00	10 797,50	0,03
KERRY GROUP A	EUR	164,00	12 836,46	0,03
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	1 154,00	32 912,08	0,08
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	7 019,00	21 892,26	0,05
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	133,00	8 690,22	0,02
LOREAL SA	EUR	242,00	95 154,40	0,24
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	278,00	199 159,20	0,50
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	823,00	54 227,47	0,14
MERCK KGAA	EUR	169,00	26 727,35	0,07
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	163,00	27 995,25	0,07
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	265,00	97 811,50	0,24
NESTE CORPORATION	EUR	773,00	24 836,49	0,06
NOKIA OYJ	EUR	6 007,00	21 432,98	0,05
NORDEA BANK ABP	EUR	1 764,00	18 366,77	0,05
NOVARTIS AG-NOM	CHF	277,00	26 846,31	0,07
NOVO NORDISK AS	DKK	474,00	40 929,14	0,10
PANDORA AB	DKK	215,00	21 093,47	0,05
PERNOD RICARD	EUR	166,00	26 203,10	0,07
PROSUS N V	EUR	732,00	20 437,44	0,05
PRYSMIAN SPA	EUR	1 085,00	41 392,75	0,10
PUBLICIS GROUPE	EUR	701,00	50 303,76	0,13
QIAGEN NV	EUR	544,00	20 818,88	0,05
REPSOL	EUR	691,00	10 758,87	0,03
REXEL	EUR	749,00	15 953,70	0,04
SAFRAN	EUR	147,00	21 850,08	0,05
SANOFI	EUR	1 163,00	118 021,24	0,30
SAP SE	EUR	1 067,00	131 048,94	0,33
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	686,00	107 688,28	0,27
SIEMENS AG-NOM	EUR	762,00	103 372,92	0,26
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	296,00	14 208,00	0,04
SIGNIFY NV	EUR	266,00	6 785,66	0,02
SOCIETE GENERALE A	EUR	554,00	12 766,93	0,03
SOLVAY	EUR	338,00	35 439,30	0,09
SPIE SA	EUR	589,00	16 209,28	0,04
STELLANTIS NV	EUR	2 370,00	43 138,74	0,11
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 106,00	45 329,41	0,11
TELEFONICA SA	EUR	5 231,00	20 233,51	0,05
TELEPERFORMANCE SE	EUR	77,00	9 193,80	0,02
THALES SA	EUR	309,00	41 127,90	0,10
THYSSENKRUPP AG	EUR	1 364,00	9 856,26	0,02
TOTAL ENERGIES SE	EUR	2 490,00	155 151,90	0,39
UNICREDIT SPA	EUR	3 761,00	85 487,53	0,21

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	731,00	20 051,33	0,05
VINCI SA	EUR	675,00	70 888,50	0,18
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	1 153,00	26 299,93	0,07
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	536,00	61 452,40	0,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			9 390 787,20	23,48
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 390 787,20	23,48
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	69 000,00	44 084,75	0,11
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	EUR	11 000,00	9 504,89	0,02
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	EUR	22 000,00	9 310,35	0,02
BPIFRANCE SACA 2.875% 25/11/2029	EUR	500 000,00	491 385,21	1,23
BTPS 3.25% 01/03/2038	EUR	64 000,00	52 959,09	0,13
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	EUR	160 000,00	119 631,55	0,30
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	EUR	70 000,00	54 349,34	0,14
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	EUR	130 000,00	97 298,32	0,24
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	EUR	120 000,00	96 101,56	0,24
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	EUR	101 000,00	57 478,07	0,14
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	EUR	120 000,00	102 387,59	0,26
ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	EUR	100 000,00	98 671,19	0,25
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	EUR	9 000,00	3 880,41	0,01
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	EUR	5 201,00	3 465,90	0,01
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	110 000,00	108 821,15	0,27
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	EUR	190 000,00	136 026,70	0,34
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	EUR	50 000,00	48 104,94	0,12
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	EUR	78 000,00	76 046,30	0,19
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	164 357,00	152 093,64	0,38
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	EUR	30 000,00	31 109,72	0,08
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	EUR	65 893,00	30 097,95	0,08
FINLAND 0.05% 15/09/2028	EUR	103 000,00	90 437,70	0,23
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	EUR	22 000,00	14 423,95	0,04
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	EUR	20 000,00	8 012,48	0,02
FRANCE 0% 25/02/2026	EUR	200 000,00	185 222,00	0,46
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	88 744,00	53 680,32	0,13
FRANCE 0.5% 25/05/2072	EUR	32 194,00	10 063,75	0,03
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	87 185,00	46 660,20	0,12
FRANCE 0.50% 25/05/2029	EUR	503 486,00	436 079,10	1,09
FRANCE 0.75% 25/05/2028	EUR	70 000,00	63 026,91	0,16
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	50 000,00	40 446,20	0,10
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	165 610,00	147 468,89	0,37
FRANCE 1.5% 25/05/2050	EUR	93 631,00	58 013,66	0,15
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	149 734,00	116 725,35	0,29
FRANCE 1.75% 25/11/2024	EUR	250 000,00	248 729,73	0,62
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	151 887,00	69 937,04	0,17
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	EUR	10 000,00	9 685,88	0,02
FRANCE OAT 25/05/2045	EUR	20 000,00	18 596,05	0,05

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FRANCE OAT 4.75 04/25/2035	EUR	30 000,00	34 049,84	0,09
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	EUR	370 000,00	345 535,46	0,86
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	EUR	74 428,00	35 180,96	0,09
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	EUR	90 682,00	69 740,27	0,17
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	EUR	3 957,00	2 842,43	0,01
IRELAND 0.2% 15/05/2027	EUR	60 000,00	54 114,03	0,14
IRELAND 1% 15/05/2026	EUR	80 000,00	76 077,80	0,19
IRELAND 1.5% 15/05/2050	EUR	25 959,00	16 497,69	0,04
IRISH 0.2% 18/10/2030	EUR	85 000,00	69 428,66	0,17
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	EUR	20 000,00	12 096,29	0,03
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	EUR	170 000,00	143 733,92	0,36
ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	EUR	1 030 000,00	953 271,16	2,38
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	EUR	26 000,00	16 136,92	0,04
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	EUR	280 000,00	213 644,87	0,53
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	EUR	130 000,00	108 728,12	0,27
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	EUR	250 000,00	247 791,36	0,62
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	EUR	209 000,00	197 642,77	0,49
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	EUR	104 000,00	95 946,31	0,24
KFW 0% 09/11/2028	EUR	89 000,00	75 234,37	0,19
KFW 0% 15/09/2031	EUR	75 000,00	57 750,75	0,14
KFW 0.375% 20/05/2036	EUR	45 000,00	30 800,40	0,08
KFW 0.75% 15/01/2029	EUR	7 000,00	6 171,78	0,02
KFW VAR 30/04/2027	EUR	120 000,00	106 519,20	0,27
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	EUR	39 959,00	30 647,35	0,08
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	EUR	22 659,00	7 759,78	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	EUR	149 701,00	124 874,75	0,31
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	EUR	55 446,00	31 309,24	0,08
KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	EUR	20 000,00	13 024,45	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	EUR	14 554,00	9 296,57	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	EUR	60 000,00	64 418,80	0,16
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	EUR	131 000,00	85 851,55	0,21
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	EUR	120 000,00	116 100,81	0,29
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	EUR	500 000,00	431 155,00	1,08
KINGDOM OF SPAIN 0.1% 30/04/2031	EUR	90 000,00	69 002,66	0,17
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	EUR	5 000,00	2 381,56	0,01
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/07/2028	EUR	8 000,00	7 289,25	0,02
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	EUR	100 000,00	94 128,34	0,24
KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	EUR	140 000,00	136 742,15	0,34
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	EUR	80 000,00	64 126,84	0,16
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	EUR	15 000,00	9 002,59	0,02
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	EUR	132 000,00	122 404,11	0,31
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	EUR	70 000,00	56 020,79	0,14
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	EUR	88 000,00	86 211,48	0,22
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	EUR	90 000,00	86 604,86	0,22
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	EUR	44 000,00	46 385,55	0,12

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/2040	EUR	30 000,00	32 335,27	0,08
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	90 000,00	81 579,60	0,20
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	EUR	60 000,00	24 709,20	0,06
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	EUR	190 000,00	165 701,08	0,41
OAT 4% 25/04/2055	EUR	11 871,00	12 294,03	0,03
PORTUGAL 1% 12/04/2052	EUR	21 000,00	10 169,97	0,03
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	230 000,00	190 484,58	0,48
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	EUR	142 000,00	115 566,70	0,29
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	EUR	123 000,00	107 048,40	0,27
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	EUR	56 000,00	28 669,59	0,07
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	EUR	24 000,00	8 353,91	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	EUR	24 000,00	21 954,75	0,05
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	EUR	30 000,00	28 092,81	0,07
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	EUR	40 461,00	32 912,25	0,08
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	EUR	49 000,00	28 480,55	0,07
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	EUR	16 000,00	12 467,70	0,03
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	EUR	20 000,00	11 542,46	0,03
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	EUR	62 000,00	34 238,80	0,09
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	EUR	66 000,00	41 305,69	0,10
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	EUR	10 000,00	7 933,53	0,02
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	EUR	26 000,00	20 561,20	0,05
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	EUR	27 000,00	23 605,16	0,06
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	EUR	18 488,00	13 463,67	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	EUR	17 244,00	10 853,52	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	EUR	40 000,00	37 538,03	0,09
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	EUR	20 000,00	17 644,16	0,04
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	EUR	2 756,00	2 854,29	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	EUR	20 000,00	20 846,05	0,05
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	82 000,00	47 366,97	0,12
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	EUR	147 000,00	96 521,61	0,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			6 882 184,64	17,20
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			6 882 184,64	17,20
Titres de créances négociables			3 695 150,07	9,24
BFCM ESTR+0.11% 29/12/2023	EUR	1 200 000,00	1 203 719,63	3,01
BRED BANQUE POPULAIRE ESTR+0.11% 10/11/2023	EUR	1 000 000,00	1 005 502,41	2,51
KLEPIERRE SA ZCP 28/12/2023	EUR	1 500 000,00	1 485 928,03	3,71
Autres titres de créances			3 187 034,57	7,97
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 22/11/2023	EUR	1 200 000,00	1 193 058,43	2,98
SANTANDER CONSUMER FIN ZCP 24/10/2023	EUR	1 000 000,00	997 430,89	2,49
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 02/11/2023	EUR	1 000 000,00	996 545,25	2,49
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			18 906 375,58	47,26
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			18 906 375,58	47,26

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
AMUNDI ETF MSCI EUR.EX EMU ETF	EUR	1 911,00	608 538,84	1,52
AVIVA AMERIQUE	EUR	4 001,00	2 334 423,46	5,84
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS	EUR	214,00	275 632,00	0,69
AVIVA INVESTORS JAPON	EUR	22,00	417 871,52	1,04
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	EUR	9 140,00	1 849 570,40	4,62
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	EUR	289 778,00	2 126 390,96	5,32
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	EUR	273 844,00	1 899 655,83	4,75
ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	EUR	29 374,00	1 187 590,82	2,97
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	EUR	19 575,00	1 745 749,40	4,36
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	EUR	1 521,00	224 925,48	0,56
LYXOR EURO GOVERNMENT BOND DR UCITS ETF	EUR	7 880,00	1 226 522,00	3,07
OFI INVEST ASIE	EUR	5,00	1 187,20	0,00
OFI INVEST INFLATION EURO R	EUR	209,00	302 239,08	0,76
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	EUR	3 249,00	3 490 465,68	8,73
OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	EUR	728,00	756 617,68	1,89
OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	EUR	7,00	144 584,23	0,36
OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	EUR	295,00	314 411,00	0,79
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			41 281,13	0,10
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			41 281,13	0,10
Appel marge EUR G1	EUR	25 750,02	25 750,02	0,06
Appel marge GBP G1	GBP	11 880,00	13 696,10	0,03
Appel marge USD G1	USD	-5 362,23	-5 064,68	-0,01
ED/202406/C/98.25	USD	247,00	14 580,87	0,04
ED/202406/C/98.5	USD	-247,00	-11 664,70	-0,03
EMINI RUSSE 1223	USD	-9,00	31 345,93	0,08

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EURO BOBL 1223	EUR	1,00	-1 010,00	0,00
EURO BUND 1223	EUR	4,00	-8 720,00	-0,02
EURO BUXL 1223	EUR	1,00	-7 160,00	-0,02
EURO STOXX 50 1223	EUR	32,00	-26 080,00	-0,07
EURO-BTP FU 1223	EUR	-4,00	22 220,00	0,06
EURO-OAT FU 1223	EUR	1,00	-2 600,00	-0,01
LONG GILT 1223	GBP	33,00	-13 696,10	-0,03
S&P 500 EMI 1223	USD	6,00	-52 611,55	-0,13
SFR/202409/P/94.5	USD	91,00	42 438,02	0,11
SFR/202409/P/94.63	USD	-465,00	-269 008,26	-0,67
SFR/202409/P/94.75	USD	374,00	264 935,06	0,66
SHORT EURO 1223	EUR	3,00	-2 400,00	-0,01
US 10YR ULTRA T 1223	USD	-49,00	120 735,83	0,30
US 2 YR NOT 0124	USD	57,00	-25 612,36	-0,06
US ULTRA BOND C 1223	USD	10,00	-68 793,05	-0,17
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			7 897 850,52	19,74
Dettes			-7 534 705,33	-18,84
Comptes financiers			470 758,18	1,18
ACTIF NET			40 002 559,68	100,00



OFI INVEST DIVERSIFIÉ

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 septembre 2024)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 septembre 2024**

OFI INVEST DIVERSIFIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.21 10:11:49 +0100

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 PARIS

692 045 982 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025 A 12h

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Rémunérations allouées ;
- Affectation des sommes distribuables de l'exercice ;
- Pouvoirs pour les formalités légales ;

OFI INVEST DIVERSIFIÉ

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 PARIS

692 045 982 RCS Paris

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Deuxième résolution

Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Rémunérations allouées

L'assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2023-2024.

Quatrième résolution

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2023-2024 de **4 214 777,79 €**.

Les **sommes distribuables** au titre du revenu net pour l'exercice clos s'élèvent à : **406 395,85 euros**.

Les **sommes distribuables** au titre des plus ou moins-values réalisées s'élèvent à : **6 091 540,53 euros**.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des Statuts « affectation des sommes distribuables ». Elle décide en conséquence :

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :

- Distribution de la somme de **405 712,32 euros**, soit 3,48 euros par action
- Report à nouveau du revenu de l'exercice de la somme de **683,53 euros**

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

- Distribution de la somme de **26 814,32 euros**, soit 0,23 euros par action
- Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes de la somme de **6 064 726,21 euros**

Sur la base de cette répartition le dividende net global par action est donc arrêté à **3,71 €**.

L'assemblée générale constate que la distribution d'un acompte unitaire de 3,71 € au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 10 décembre 2024 sur décision du conseil d'administration réuni le 25 novembre 2024.

L'assemblée générale donne expressément acte au conseil d'administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

En Euros	Dividende net au titre du Résultat Net	Dividende net au titre des Plus-Values Nettes	Crédit d'impôt	Revenu global
2020-2021	0,26	-	0,26	
2021-2022	0,60	-	0,60	
2022-2023	2,62	-	2,62	

Cinquième résolution

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.